

**REUNION COMMISSION DE SUIVI DU 3 DECEMBRE 2018
RHODIA SOLVAY A LA PREFECTURE**

XXXXXXX

Cette réunion est organisée annuellement par la préfecture en présence de ses représentants ainsi que de la DREAL, des représentants de Rhodia, des représentants élus municipaux et élus salariés et enfin des représentants des riverains dont les associations environnementalistes. C'est à ce titre que j'y suis présente.

Comme lors de chaque réunion, nous avons une présentation des activités de Rhodia. C'est assez soporifique dans l'ensemble mais le représentant de l'usine nous annonce cette fois (très rapidement) une triste nouvelle pour les salariés à savoir la fermeture de l'activité Rhovanil.

Par arrêté du 22 mai 2017, le cadre réglementaire impose une **nouvelle cartographie des risques**. Elle est très proche de celle déjà présentée mais comporte maintenant 31 scénarios comprenant 25 scénarios pour les effets au sol et 6 pour les effets en hauteur.

Je demande ce qui change par rapport aux risques listés en 2014, on me dit pas grand chose et pas d'effets sur la population. Il s'agit de dangers à 38m relatifs aux magasins de stockage. Le PPRT a pour but de gérer pour la population les contraintes d'urbanisme autour de la plate forme et le PPI les mesures d'urgence si accident. Le document de révision sera fait avant fin mars 2020.

Je demande si des modifications seront apportées sur le PPRT (je pense à l'implantation de l'unité de méthanisation aux abords du site), on me répond qu'il n'y aura pas de modification de zonage.

Nous avons ensuite la présentation des résultats de la **station d'épuration (exploitée par Suez)**. Le chargé environnement de l'usine nous fait une présentation grandiloquente. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Pas de chance pour lui, j'avais d'autres infos en ma possession. Lors du forum des associations, plusieurs personnes étaient venues nous trouver pour nous faire part de leurs inquiétudes concernant les rejets dans la Légère. Les résultats semblent être tout autres que ceux annoncés. De plus, grace à Samuel qui nous a rejoint lors de l'AG, j'ai en ma possession les documents concernant les mesures de la qualité de la Légère à Saint Faziol. Nous avons évoqués lors de l'AG le triste état des lieux.

J'interviens donc pour montrer le document et je signale que même si nous nous réjouissons de la très nette amélioration au niveau des odeurs, nous sommes beaucoup plus inquiets concernant la qualité des eaux et des rejets. Je ne suis donc pas d'accord avec la présentation qui vient d'être faite. Monsieur environnement de l'usine est très gêné et dit que le document présenté est ancien et que les choses se sont améliorées. Le prochain document sera disponible en 2021.

J'insiste en rappelant que notre association a été contactée à ce sujet à plusieurs reprises et que l'optimiste affiché par les représentants de Rhodia est loin d'être partagé par tous.

Le représentant de la préfecture répond que le process est de plus en plus sophistiqué, que la

station fonctionne depuis quelques mois et qu'il faut faire preuve de patience. Un nouveau process ne peut pas être super performant dès le début et il y a encore des optimisations possibles. Un point sera fait sur le sujet lors de la prochaine commission.

Le SDAGE 2021 doit être révisé et nous en saurons plus à ce moment.

Le représentant de la DREAL prend la parole pour dire qu'on ne laisse pas dériver les choses et qu'il y a des contrôles parfois même inopinés. On n'atteint pas aujourd'hui les normes voulues mais il faut regarder d'où l'on vient.

En conclusion, je ne peux que constater que le représentant de Rhodia nous menait en bateau en enjolivant bien les choses et que les infos que nous avions étaient bien fondées.

Pour ce qui concerne l'évacuation des boues, le travail doit se faire avec Suez, la DREAL et l'agence de l'eau. Cependant, l'élimination des boues par compostage est plus compliquée que ce qui était prévu et Suez va renforcer ses équipes.

J'en reviens à la présentation faite en début de séance pour en savoir plus sur **l'arrêt de l'activité Rhovanil en 2019**.

On me répond que cette commission n'a pas pour but de traiter ce sujet.

J'insiste donc en disant que l'annonce nous a été faite lors de la commission et qu'il est normal que l'on s'inquiète du devenir des salariés qui y sont affectés. Combien sont-ils ?

La réponse est qu'il s'agit d'une petite unité et que 8 personnes sont concernées. Tout cela sera vu dans le cadre des échanges avec les syndicats.

Le représentant des salariés fait part de ses inquiétudes et dit que le sujet concerne également la commission puisque cet arrêt ne sera pas, non plus, sans conséquence sur la sécurité du site. A signaler d'ailleurs que les choses ne se passent pas bien puisque les salariés sont actuellement en grève.

Tout problème est minimisé lors de ces commissions de suivi mais heureusement, nous avons d'autres sources d'information qui nous permettent de poser les questions qui nous paraissent pertinentes

La suite dans un an.....

Geneviève Paillaud